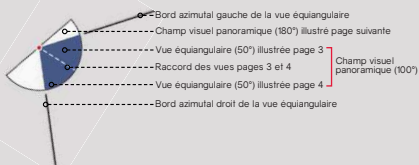


Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 6
 Dimension mal | rotor | hauteur totale : 99m | 126m | 162,5m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E1 (0,93km)
 Éolienne la plus éloignée : E6 (3,26km)

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien le clos de Bordeaux

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.2

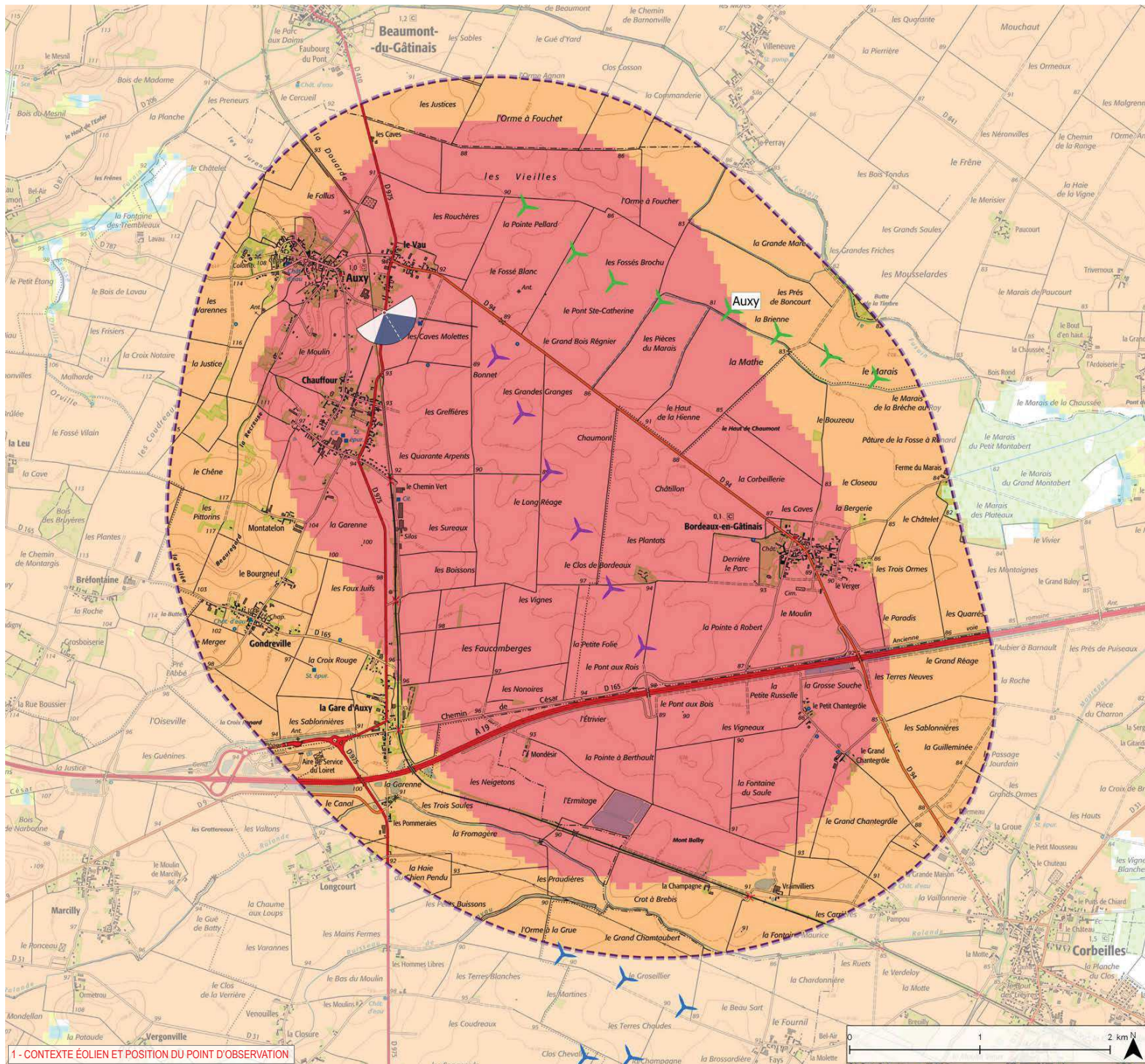
Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

- 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil
- 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil
- 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

> Aires d'étude

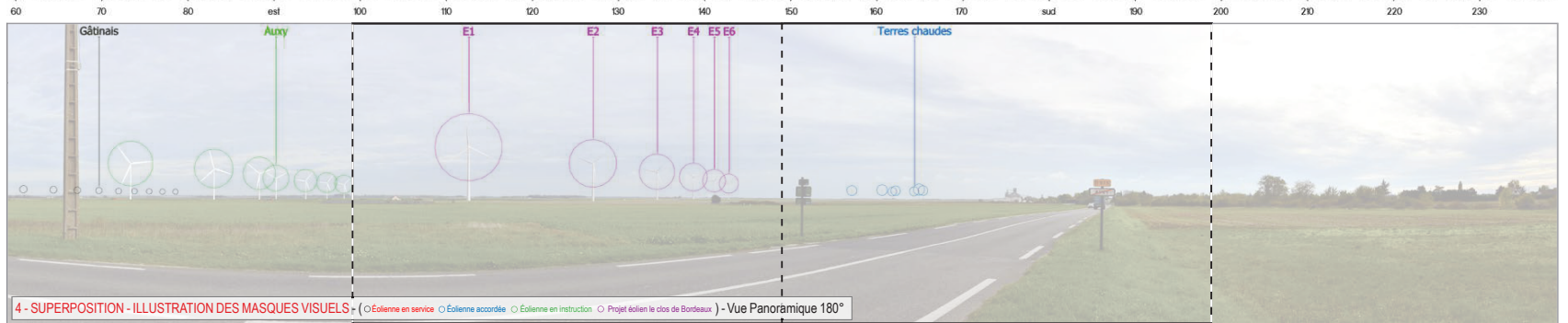
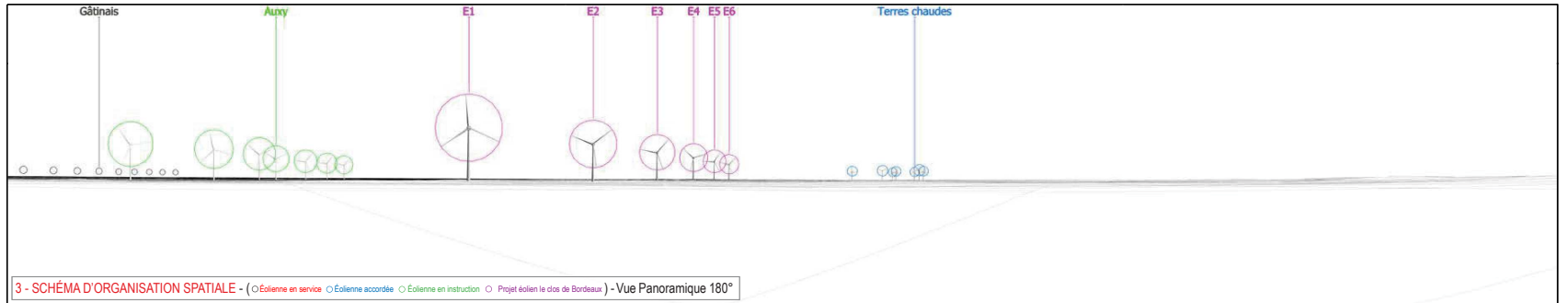
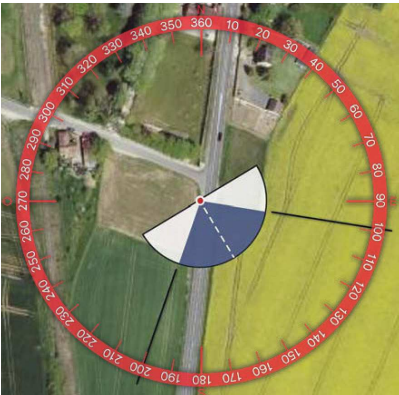
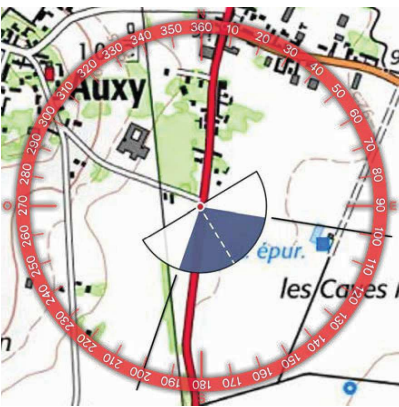
- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Informations photographie

Identifiant : 43
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 661496, 6779554, 95,5
 Date et heure de prise de vue : 22/10/2019 16:04
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000
 Assemblage panoramique : Cylindrique
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m





6 - VUE EQUILIBRAIRE - Via Panoramique 100° x 36°
Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER		ÉLÉMENT CONCERNÉ		ANALYSE PAYSAGÈRE					TYPOLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER					ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER									
Effet cumulé avec un autre parc éolien		Parc éolien des Terres Chaudes et d'Auxy		<p>En quittant Auxy par la RD 975, au sud-est du bourg, les vues s'ouvrent largement sur le paysage cultivé du Gâtinais. Le projet prend place sur la gauche de la route, avec une implantation lisible et régulière, à savoir un alignement à front unique sur une orientation proche de celle de l'axe de la route, à distance du parc des Terres Chaudes que l'on aperçoit également distinctement et à droite du parc en projet d'Auxy. L'emprise horizontale est notable (30°) mais cohérente avec l'échelle du paysage traversé. En revanche, pour les riverains proches la modification du paysage quotidien est importante.</p>					Renforcement du motif éolien					Nul					Très faible				
Perception depuis les axes de communication		Vue depuis la RD 975							Renforcement du motif éolien					Nul					Très faible				
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg		Vue depuis la sortie de bourg d'Auxy		Modification du paysage quotidien					Point d'appel visuel					Nul					Très faible				

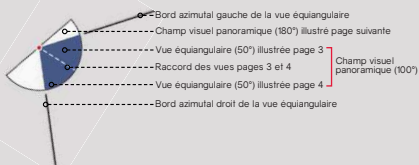
ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER				
Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort
Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort
Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort
Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 6
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 99m | 126m | 162,5m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E1 (0,82km)
 Éolienne la plus éloignée : E6 (3,31km)

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien le clos de Bordeaux

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.2

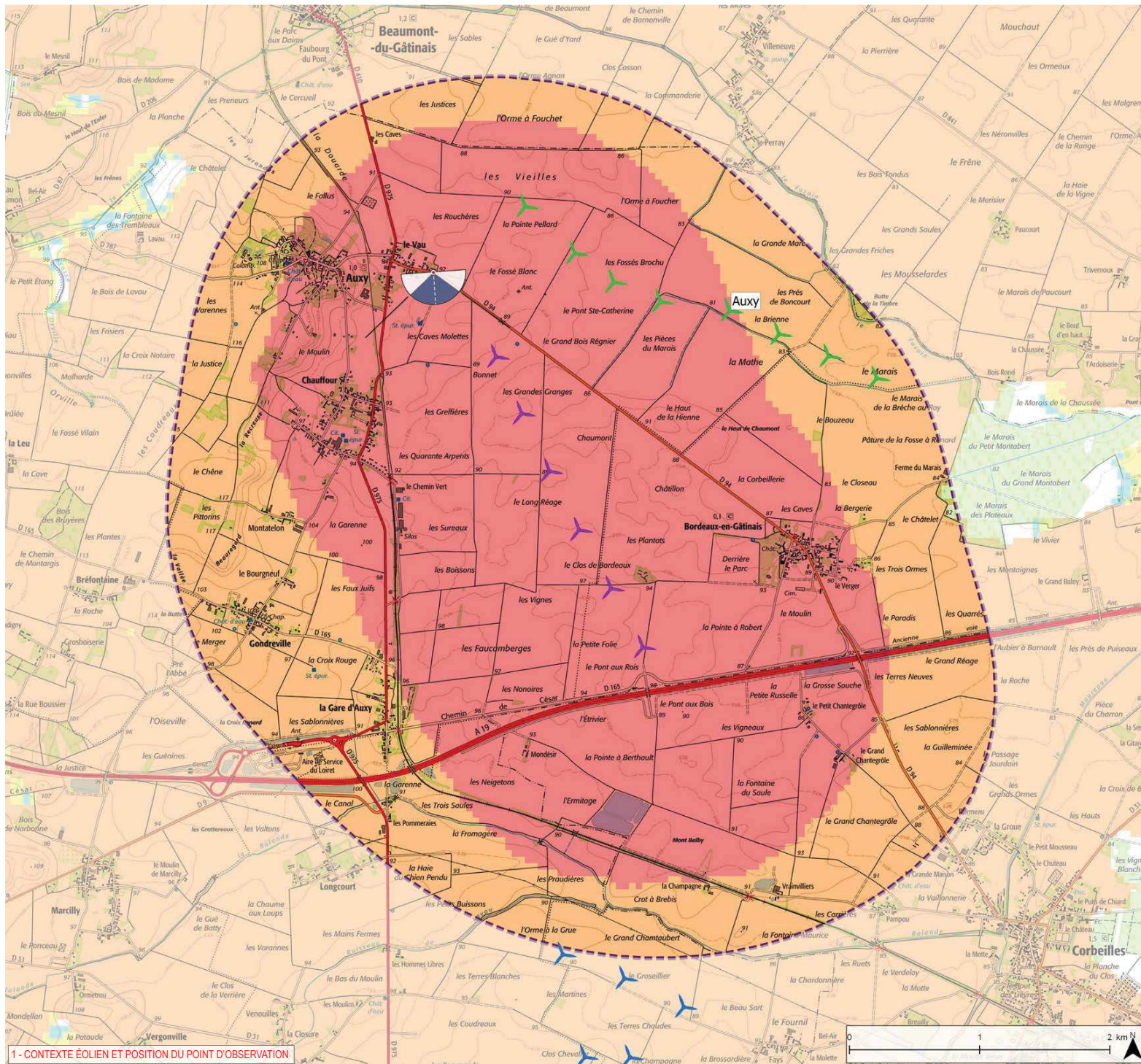
Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

- 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil
- 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil
- 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Informations photographie

Identifiant : 44

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 661874, 6779863, 93,2

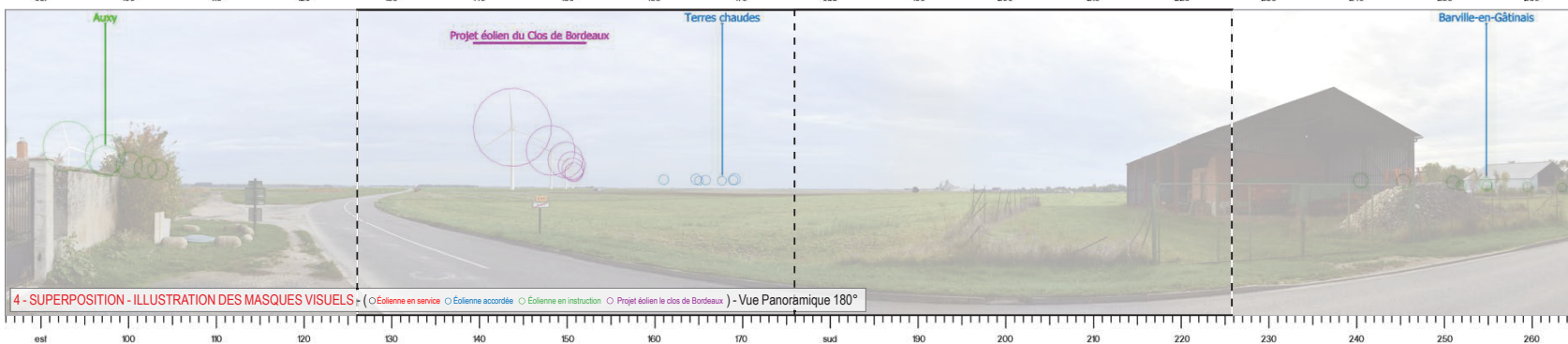
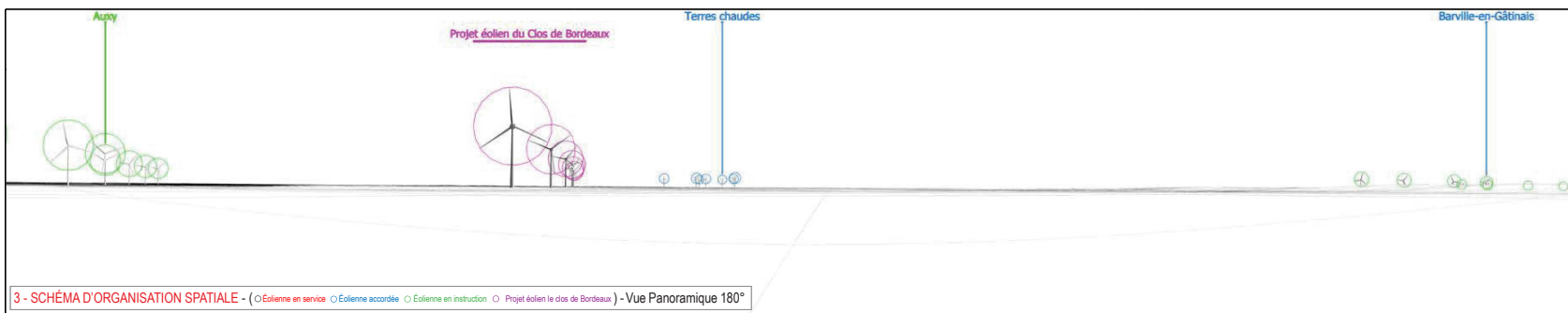
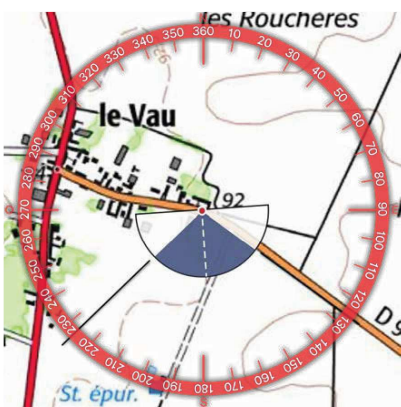
Date et heure de prise de vue : 22/10/2019 16:10

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m





6 - VUE EQUANGULAIRE - Via Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parc éolien des Terres Chaudes
Perception depuis les axes de communication	Vue depuis la RD 94
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Vue depuis la frange sud du hameau du Vau

ANALYSE PAYSAGÈRE	
<p>Depuis la frange sud du hameau du Vau, le long de la RD 94, les vues s'ouvrent largement sur le paysage cultivé du Gâtinais où est implanté le parc des Terres Chaudes. Le projet prend place à proximité de ce point de vue, avec une emprise réduite sur l'horizon en raison de l'angle d'observation de l'alignement projeté mais une hauteur apparente importante. Ces dimensions et les effets de chevauchement entre les solennes créés un effet de domination sur le paysage perçu pour les usagers de la départementale et les riverains.</p>	
TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	<p>Renforcement du motif éolien</p> <p>Modification du paysage traversé</p> <p>Effet de domination</p> <p>Modification du paysage quotidien</p> <p>Effet de domination</p> <p>Point d'appel visuel</p>

ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort
Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort
Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort

2 . CONCLUSION DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE IMMÉDIATE

■ EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

Perçues depuis l'aire immédiate, les éoliennes du projet du Clos de Bordeaux renforcent le motif éolien dans le paysage. L'orientation du parc en projet est généralement cohérente avec celle des parcs en exploitation ou en projet et notamment avec le parc en projet d'Auxy avec lequel le projet du Clos de Bordeaux entretient d'étroites relations visuelles.

Le projet s'inscrit soit en superposition du parc en instruction (photomontages n°33, 34, 36, 37 et 38) soit dans la continuité de ce même parc générant alors un effet d'étalement sur l'horizon (photomontages n°26, 27, 29, 30, 31, 32 et 43). Seuls les photomontages n°26, 27 et 38 font état d'impacts forts pour des effets cumulés.

■ PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION

Depuis les principaux axes de communication qui maillent le territoire de l'aire d'étude immédiate, le projet éolien du Clos de Bordeaux présente un impact paysager qualifié de très faible à fort. En effet, les trois axes qui encadrent le projet du Clos de Bordeaux (RD 975, RD 165 et RD 94) présentent des impacts majoritairement faibles (photomontages n°31, 34, 35, 36 et 43). Seule la RD 94 présente localement un impact qualifié de fort (photomontage n°44).

De plus, l'autoroute A19 qui passe au sud du projet éolien du Clos de Bordeaux selon l'axe est-ouest présente un impact qualifié de modéré (photomontage n°29).

■ VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC LE PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER PROTÉGÉ

L'aire d'étude immédiate abrite un seul monument historique pour lequel aucune sensibilité n'a été relevée à l'état initial. Cependant, l'église Saint-Martin d'Auxy a tout de même fait l'objet d'un photomontage (n°42) qui confirme la sensibilité identifiée dans l'état initial par un impact nul.

Par ailleurs, aucun site ou SPR n'a été recensé au sein de l'aire immédiate lors de l'état initial.

■ INTERVISIBILITÉ AVEC LES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET LES SECTEURS PANORAMIQUES

Dans l'aire d'étude immédiate, le projet s'intègre bien dans ces paysages de plateaux cultivés caractéristiques du Gâtinais.

■ PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC LES SILHOUETTES DE BOURG

L'enjeu de la perception du projet éolien depuis les lieux d'habitation a été identifié comme «fort» lors de l'analyse de l'état initial. L'aire d'étude immédiate abrite en effet 5 villages à proximité du projet avec des perceptions ouvertes en profondeur depuis les franges. Les 19 photomontages réalisés depuis l'habitat illustrent soit les perceptions visuelles les plus défavorables - qu'il convient donc de nuancer - soit des points de vue représentatifs des perceptions à l'échelle du bourg.

Des masques visuels (front bâti, végétation arborée privative) s'interposent par endroit entre l'observateur et le projet éolien atténuant alors sa prégnance, les impacts étant alors souvent qualifiés de nuis à faibles (7 photomontages concernés). Cependant, certaines rues orientées en direction du projet ou certaines franges ouvertes sur l'espace agricole (11 photomontages concernés - impacts faibles à forts) offrent des fenêtres de visibilité sur le projet éolien où la prégnance des éoliennes est importante avec parfois un effet de miniaturisation (photomontages n°37, 38, 39 et 41).

Ainsi, au regard des photomontages réalisés, les bourgs et les villages de Bordeaux-en-Gâtinais, Chauffour et Auxy sont les plus sensibles vis-à-vis du projet éolien (impacts paysagers modérés à forts).

De plus, les hameaux du Vau, de Montatelon, du quartier de la Gare d'Auxy, de la Petite Chantegrôle et les habitats isolés de Mondésir, de l'Ormeau et de la Ferme du Marais présentent des impacts allant de modéré à fort.

D'autre part, la situation de concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Bordeaux-en-Gâtinais, identifiée dans l'état initial, a été confirmée par le biais du photomontage n°29. L'impact paysager du projet éolien est qualifié ici de modéré.

3 . TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENJEUX ET IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE IMMÉDIATE

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	INTERVISIBILITÉ AVEC LES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET LES SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC LES SILHOUETTES DE BOURGS	VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC LE PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER PROTÉGÉ
Aire immédiate						
26	Perception depuis les abords de la Ferme du Marais	UP du Gâtinais Ouest	Effet cumulé avec les parcs éoliens de Barville-en-Gâtinais et d'Auxy		Vue depuis les abords de la Ferme du Marais	
27	Perception en sortie de bourg de Bordeaux-en-Gâtinais		Effet cumulé avec les parcs éoliens de Barville-en-Gâtinais et d'Auxy	Vue depuis la RD 94	Vue en sortie de bourg de Bordeaux-en-Gâtinais	
28	Perception depuis le centre-bourg de Bordeaux-en-Gâtinais				Vue depuis le centre-bourg de Bordeaux-en-Gâtinais	
29	Perception depuis l'autoroute A19 et analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Bordeaux-en-Gâtinais		Effet cumulé avec les parcs éoliens de Barville-en-Gâtinais et d'Auxy	Vue depuis l'autoroute A19 et la RD 94	Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Bordeaux-en-Gâtinais	
30	Perception depuis les abords du hameau de la Petite Chantegrôle		Effet cumulé avec les parcs éoliens de Barville-en-Gâtinais et d'Auxy		Vue depuis les abords du hameau de la Petite Chantegrôle	
31	Perception depuis les franges nord de Corbeilles		Effet cumulé avec les parcs éoliens de Barville-en-Gâtinais, de Gâtinais II et d'Auxy	Vue depuis la RD 94	Vue depuis les franges nord de Corbeilles et l'habitat isolé de l'Ormeau	
32	Perception depuis les abords des habitats isolés de la Champagne et Vrainvilliers		Effet cumulé avec les parcs éoliens du Bois de l'Avenir, de Gâtinais II et d'Auxy		Vue depuis les abords des habitats isolés de la Champagne et Vrainvilliers	
33	Perception depuis les abords de l'habitat isolé de Mondésir		Effet cumulé avec les parcs éoliens du Bois de l'Avenir, de Gâtinais II et d'Auxy		Vue depuis les abords de l'habitat isolé de Mondésir	
34	Perception depuis la frange est du quartier de la Gare d'Auxy		Effet cumulé avec les parcs éoliens d'Auxy, du Bois de l'Avenir, du Gâtinais I et II et d'Arville	Vue depuis la RD 165 et le chemin de César	Vue depuis la frange est du quartier de la Gare	
35	Perception depuis le centre du quartier de la Gare d'Auxy		Effet cumulé avec le parc éolien d'Auxy	Vue depuis la RD 975	Vue depuis le centre du quartier de la Gare d'Auxy	
36	Perception en sortie de bourg de Gondreville		Effet cumulé avec le parc éolien d'Auxy	Vue depuis la RD 165	Vue en sortie de bourg de Gondreville	
37	Perception depuis les abords du hameau de Montatelon		Effet cumulé avec les parcs éoliens d'Auxy, du Gâtinais II et du Bois de l'Avenir		Vue depuis les abords du hameau de Montatelon	
38	Perception depuis la frange sud du bourg de Chauffour		Effet cumulé avec le parc éolien d'Auxy	Vue depuis la RD 975	Vue depuis la frange sud du bourg de Chauffour	
39	Perception depuis la frange ouest du bourg de Chauffour		Effet cumulé avec le parc éolien d'Auxy		Vue depuis la frange ouest du bourg de Chauffour	
40	Perception depuis la frange nord de Chauffour		Effet cumulé avec le parc éolien d'Auxy	Vue depuis la RD 975	Vue depuis la frange nord de Chauffour	
41	Perception depuis la frange sud-ouest du bourg d'Auxy				Vue depuis la frange sud-ouest du bourg d'Auxy	
42	Perception depuis les abords de l'église Saint-Martin d'Auxy				Vue depuis le centre-bourg d'Auxy	Vue depuis les abords de l'église Saint-Martin d'Auxy
43	Perception depuis la sortie de bourg d'Auxy		Effet cumulé avec les parcs éoliens des Terres chaudes et d'Auxy	Vue depuis la RD 975	Vue depuis la sortie de bourg d'Auxy	
44	Perception depuis la frange sud du hameau du Vau		Effet cumulé avec le parc éolien des Terres chaudes	Vue depuis la RD 94	Vue depuis la frange sud du hameau du Vau	

FIGURE 79 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENJEUX ET IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE IMMÉDIATE